

arrêtés.

La séance est levée à 8 heures 1/2  
à Evreux

La faculté s'est assemblée le 9 avril 1836, à 8 heures 1/2 du soir  
Et dans les professeurs sont présents.

L'objet de la réunion est la lecture des différents  
programmes des cours de l'année scolaire 1836-37, demandés  
par M. Soufflet au M<sup>r</sup> le ministre de l'Instruction publique  
M<sup>rs</sup> Chautard, Wickler et Evreux lisent successivement  
leur programme et après discussion ces programmes sont  
acceptés.

La séance est levée à 10 heures.

à Evreux

Le 21 juin 1836 les professeurs de la faculté des sciences de  
Evreux se sont réunis en séance à 8 heures 1/2 du soir, pour délibérer  
dans le local ordinaire de ses séances.

Tous les professeurs sont présents.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

La réunion a pour objet d'arrêter les affiches des cours pour la  
prochaine année scolaire.

21 Juin 1836

Il y a une difficulté très grave représentée tout d'abord à l'occasion  
des cours des sciences appliquées. S'il s'y agit d'inconvénients sérieux  
relativement aux cours de physique et de chimie à ce que le professeur  
commence par une partie ou par un autre de ces deux sciences, les  
études des sciences appliquées n'en suivent pas moins un cours complet  
dans l'espace de deux années sur les cours d'histoire naturelle, le  
professeur chargé de cet enseignement peut fort bien remplir sa  
tâche, secondé comme il l'est par la collaboration spontanée de M.  
Parisot, professeur à l'école de médecine, qui enseigne avec un succès  
complet la partie hygiénique du programme. Mais il n'en est  
plus ainsi pour les cours de mathématiques. La faculté n'a  
jusqu'ici qu'un seul professeur chargé de l'enseignement de ces  
sciences et pendant la présente année scolaire il n'a été possible  
de pourvoir aux exigences du programme des sciences appliquées qui  
sacrifiait une leçon par semaine, du cours destiné aux candidats à  
la licence. Le professeur n'en a pas moins été très chargé  
cette année; il a dû faire chaque semaine

1° une leçon aux candidats à la licence;

2° deux leçons de géométrie descriptive pour les études des sciences appliquées.

Par arrêté du 2 mai 1836  
M. Carreau secrétaire de  
l'Académie de Clermont  
est nommé secrétaire  
agent comptable des  
facultés des lettres et  
des sciences et de l'école  
de médecine et de  
pharmacie de Clermont.